



LIGUE DU LIMOUSIN

COMITÉ DE LA

HAUTE-VIENNE

PROCES VERBAL

REUNION COMITE

DIRECTEUR

DU 10 AVRIL 2017

COMITE DIRECTEUR 2017 - 2020									
Nom	Prénom	Prés.	Exc.	Abs.	Nom	Prénom	Prés.	Exc.	Abs.
AJUSTE	Didier	x			MARSAC	Claude	x		
CHAUVIN	Myriam	x			PASTUREAU	Jean Claude		x	
DEVAINE	Christian	x			PREMAUD	René	x		
DUBREUIL	Jean-Luc	x			RAMEAUX	Patrick		x	
GENTY	Michel	x			RICOU	Didier	x		
GERBAUD	Dominique	x			RIVIER	Nadège	x		
JUHEL	Jean-Marie	x			VALLAT	Patricia	x		
LAVERGNE	Marie Françoise	x							

Ordre du Jour

- Approbation du compte-rendu de la réunion du comité directeur du 27/02/2017.
- Point sur les licences.
- Compte-rendu financier.
- Point sur l'organisation des championnats T à T Ligue et CD87.
- Point sur la Coupe de France.
- Questions et informations diverses :
 - * Avancement des réservations pour les championnats de France.
 - * Tenues membres du comité, trophées champions et finalistes
 - * Commission jeunes (colloque des éducateurs, école de pétanque, formation initiateurs, actions à venir...)
 - * Informations Ligue (inscriptions championnats, journée de la femme...)
 - * Demandes mairie (éclairage, terrains...)
 - * Organisation des permanences à partir du 1er mai...

Début de la Réunion à 19h20

Christian DEVAINE, le Président, a ouvert la séance.

1*) Compte-rendu de la réunion du comité directeur du 27/02/2017

Approbation du compte-rendu de la réunion du comité directeur du 27/02/2017 à l'unanimité.

Point omis dans le précédent compte-rendu : il a été décidé à l'unanimité que le casse-croûte pris en commun après chaque réunion du Comité directeur sera dorénavant pris en charge par le CD87.

2*) Point sur les licences au 7/04/2017

Licences :

2771 licences sont enregistrées (contre 2774 licences au 21/04/2016).

2160 seniors, 444 féminines et 167 jeunes.

Rectificatif : 67 clubs affiliés sur 68 ont effectué des demandes de licences (reste Garibaldi pétanque).

Nombre de licenciés par secteur au 07/04/2017 :

- Secteur EST : 1375
- Secteur OUEST : 1396

Informations complémentaires :

- 157 cartes annuelles boulodrome à 20 €
- 400 entrées à 2.50 € (d'octobre 2016 à ce jour)

3*) Point sur l'organisation des championnats T à T Ligue et CD87 et ceux à venir

LIGUE

2016	2017
3 avril Saint-Vaury Corr - Creuse - HV 195 157 385 (678) 51 30 77 (132) F	2 avril Couzeix 170 119 452 (741) 37 22 103 (162) F 14 (juniors) 34 (cadets) 53 (minimes)

CD 87

2016	2017
9 et 10 avril St Yrieix Panazol O : 153 - E : 284 107 (Panazol) F	8 et 9 avril St Junien Panazol à Pinard O : 215 - E : 298 (513) 114 (Panazol) F

Résultats champions et vice-champions de ligue 2017

Le Tête à Tête le 2 Avril 2017 au Moulin Pinard (Couzeix 87)

Catégorie Seniors : (741 joueurs)

Champion : MIONT Mickaël Pétanque du Cyrano (19)
Finaliste : SAVARY Sébastien JP Isle (87)

Catégorie Féminines : (162 joueuses)

Championne : FARGE Marie Françoise Pétanque du Cyrano (19)
Finaliste : DEGUY Sophie JP Isle (87)

Catégorie Juniors : (14 joueurs)

Champion : LAGRENEE Mayron PP Brive (19)
Finaliste : JEAN Lukas Bellac (87)

Catégorie Cadets : (34 joueurs)

Champion : CHAMBOT Ismael PP Brive (19)
Finaliste : JEAN Nolan Bellac (87)

Catégorie Minimes : (53 joueurs)

Champion : SAVARY Enzo JP Isle (87)
Finaliste : ANDREKOVICKS Quentin Salon La Tour (19)

Résultats champions et vice-champions Haute-Vienne 2017

Le Tête à Tête les 8 et 9 avril 2017 à Saint Junien et au Boulodrome (Panazol)

Catégorie Seniors : (519 joueurs)

Champion : SAVARY Sébastien JP Isle
Finaliste : PAJAUD Morgan But Rilhacois

Catégorie Féminines : (114 joueuses)

Championne : DEGUY Sophie JP Isle
Finaliste : LAVERGNE Marie-Françoise La Boule Aixoise

Observations :

- **Tables de marque :** Bon déroulement avec la mise en place de l'annonce du résultat à chaque partie de poules.
Gestion informatique des terrains très pratique.
- **Tête-à-tête ligue Jeunes :** Difficulté à gérer les inscriptions sur place imposées par la Ligue.
- Au même titre que les séniors et féminines, lors des championnats jeunes pour lesquels les inscriptions se feront à l'avance, aucun nouveau joueur ou nouvelle équipe ne sera accepté(e) le jour même.
- Discussion sur la mise en place du port obligatoire de la tenue du club sur tous les championnats (donc avec logo), une tenue sans logo mais homogène étant actuellement autorisée. Ce point fera l'objet d'une décision ultérieure pour l'année prochaine.
- Concernant les absences non justifiées à un championnat. Il est envisagé la possibilité de prendre des sanctions à l'encontre des joueurs ou joueuses qui ne fournissent pas de justificatifs (à déterminer selon le motif). La commission de discipline va être saisie à ce sujet afin d'en débattre pour une éventuelle mise en place l'année prochaine.

- Il faudra éventuellement prévoir un arbitre supplémentaire pour le championnat de ligue jeunes du dimanche. A défaut, les arbitres officiant déjà ce jour devront mieux se répartir entre les jeux des phases finales seniors / féminines et les jeunes.
- En ce qui concerne le panachage des équipes jeunes, les présidents et éducateurs devront assurer le relais entre les différents clubs ayant de jeunes licenciés afin de former des équipes. La boîte à messages du site internet peut servir à la communication entre parents, présidents et éducateurs.
- Avis aux intéressés pour faire suivre les informations, notamment les qualifié(e)s du samedi par secteur, sur la page facebook du Comité et résultats du week-end.
- Les articles de presse seront réalisés par Nadège RIVIER.
- Il est noté que les aiguilles des tableaux de marque utilisés dans les carrés d'honneur doivent être resserrées.

4*) Point sur la Coupe de France 2017-2018

Pour la saison 2017-2018, 43 clubs sont inscrits contre 42 la saison précédente. La liste a été transmise au responsable de la Commission FFPJP le 20 mars dernier.

La date limite des rencontres pour les qualifications au niveau départemental :

Le **1^{er} tour** est fixé au dimanche **18 juin 2017**,

Le **2^{ème} tour** au dimanche **16 juillet 2017**

Le **3^{ème} tour** au dimanche **20 août 2017**.

Le tirage du 1^{er} tour du 3 avril s'est effectué au boulodrome du Moulin Pinard à Limoges en présence des responsables des clubs.

401 ST LEONARD		contre	422 COMPREIGNAC	
402 BESSINES		contre	423 ARFEUILLE	
403 BELLAC		contre	424 CHATEAUNEUF	
404 PANAZOL		contre	425 ISLE ET ELLES	
405 LINARDS		contre	426 ROCHECHOUART	
406 ST YRIEIX		contre	427 LE PALAIS SUR VIENNE	
407 RILHAC RANCON		contre	428 ST SULPICE LES FEUILLES	
408 CHAPTELAT		contre	429 VANTEAUX	
409 ISLE		contre	430 MAGNAC BOURG	
410 NANTIAT		contre	431 CONDAT SUR VIENNE	
411 LANDOUGE		contre	432 ST JUNIEN	
412 CHATEAUPONSAC		contre	433 JOLIOT CURIE	
413 ST MAURICE NEXON		contre	434 PEYRAT LE CHATEAU	
414 ST DENIS DES MURS		contre	435 LE DORAT	
415 LE SABLARD		contre	436 PEYRILHAC	
416 RAZES		contre	437 LES FEUILLARDIERS	
417 ST VICTURNIEN		contre	438 BEAUNE LES MINES	
418 PANALOISIRS		contre	439 LA BREGERE	

419 JOURGNAC		contre	440 CORGNAC	
420 LA JONCHERE		contre	441 COUZEIX	
421 ST PRIEST TAURION		contre	442 AIXE SUR VIENNE	
443 MAGNAC LAVAL			EXEMPT	

Nous avons constaté que 13 clubs étaient absents lors du tirage du 1^{er} tour.

En cas d'absence du responsable d'équipe, un représentant devrait être présent.

Une éventuelle sanction financière pourrait être appliquée si le club n'est pas représenté aux tirages. Cette question sera étudiée plus précisément et abordée lors de la prochaine réunion des présidents.

5*) Questions et informations diverses

- **Reportage France 3 du 07 avril au Boulodrome** : leur but étant de faire connaître la vie associative autour des sports de boules à l'intérieur du boulodrome et l'engouement que suscitent ces sports, il aurait été préférable que le reporter vienne en hiver ou un jour de mauvais temps et hors période de championnats. Un reportage a tout de même été réalisé malgré le peu de personnes présentes.
- **Avancement des réservations pour les championnats de France** : toutes les réservations d'hébergement ont été confirmées et les repas du samedi midi ont été réservés pour tous les championnats de France.

La réservation pour l'hébergement concernant le championnat de France Vétérans a été faite par le Président du Comité de la Lozère dans un hôtel en travaux jusqu'à fin avril. Il nous a dernièrement confirmé par téléphone qu'il n'y avait aucun souci et qu'aucun arrhe ne sera à verser (hôtel géré par des amis). Par sûreté, nous rappellerons directement l'hôtel début mai.

- **Championnat de France 2019** : la FFPJP est en train d'établir une mise à jour du cahier des charges et souhaite instaurer un suivi plus précis avec une première visite un an avant l'organisation sur les sites retenus et une seconde visite 6 mois avant. Le dossier sera à renvoyer prochainement suite aux directives à recevoir.
- **Tenues membres du Comité, trophées champions et finalistes** :

Les nouvelles tenues des membres du Comité Directeur ont été réceptionnées (une chemisette rouge et une blanche, un gilet gris clair et une veste softshell gris anthracite par membre) et ont fait l'unanimité.

Les trophées porcelaine pour les champions ont été livrés pour 2017, et commandés pour les 3 années à venir. La réception et le paiement se feront avant le début des championnats de chaque année, Royal Limoges se charge de les stocker.

Patrick RAMEAUX va se rapprocher de Royal Limoges afin de voir si l'année 2018 a été fabriquée. A défaut, quelques petites modifications de présentation seront apportées.

Les trophées verre pour les finalistes ont été réceptionnés pour les 4 années de mandat. L'ensemble a été réglé.

Le trophée pour le tête-à-tête sénior a été retrouvé cassé lors de la remise des récompenses. Un nouveau trophée a été commandé et sera remis à Morgan PAJAUD dès réception.

- **Commission jeunes** : Claude MARSAC, membre de la commission a assisté au colloque des éducateurs qui a eu lieu à MACON les 11 et 12 mars derniers. François TROTTO, éducateur BF2, y a également assisté.

Discussion sur la marche à suivre pour développer les actions auprès des jeunes.

Claude MARSAC a pointé les clubs ayant de jeunes licenciés ne faisant partie d'aucune école de pétanque. Le but étant maintenant de s'organiser pour les attirer à l'école de pétanque.

Un listing des initiateurs et éducateurs, en activité ou non, sur le département est en cours de mise à jour.

Une date de réunion devra être fixée prochainement afin d'envisager la formation d'une équipe technique pour instaurer et encadrer des actions pour les jeunes et intégrer les initiateurs et éducateurs qui souhaiteront s'investir, créer éventuellement un CDC jeunes départemental (délais dépendant de la ligue et donc des directives régionales qui seront mises en place à ce sujet par la Nouvelle Aquitaine), prévoir d'éventuels déplacements sur des nationaux jeunes, redynamiser la communication inter-comités... Un plan d'action devra être mis en place afin de développer au mieux tout ce qui peut concerner les jeunes et de structurer les démarches à suivre tant au niveau des moyens matériels et financiers qu'humains.

Plus de communication entre tous semble indispensable à un bon fonctionnement.

L'école de pétanque avec François TROTTO et Daniel VOISIN est appréciée par les enfants qui y participent ainsi que par les parents.

Formation initiateurs fixée au 14 mai 2017 : la date butoir d'inscription est le 21 avril 2017. Les modalités ont été envoyées par mail à tous les clubs et figurent également sur le site internet. A ce jour, seul un dossier a été retourné. On devrait en recevoir au moins 3 de plus dans les jours à venir.

Anna MAILLARD, représentante DTN de la FFPJP pour le sport scolaire, devrait se rendre prochainement en Haute-Vienne afin de développer le sport scolaire (UNSS, USEP) dans notre département.

- **Informations Ligue** :

La dissolution de la Ligue de Pétanque du Limousin aura lieu le 05 mai prochain. Une convocation a été reçue par le CD 87, Christian DEVAINE sera présent.

L'AG électorale de la Nouvelle Aquitaine aura lieu à BEGLES le 08 mai prochain : Christian DEVAINE et Patricia VALLAT, représentants de notre département, y assisteront.

4 candidats se sont présentés : Alain FORETNEGRE (cd19), Christian DEVAINE et Patricia VALLAT (cd87) et Jean-Luc POUFFARY, Président de la Ligue du Limousin.

Concernant les inscriptions aux championnats de ligue pour cette année, il nous a été confirmé que le montant des inscriptions sera conservé par le CD87.

Par ailleurs, suite à notre demande, une subvention d'un montant de 2.750,00 € a été versée au CD87 par la Ligue actuelle afin de financer une partie de la Journée de la Femme. Un courrier de remerciements va être envoyé.

10 jeux de boules minimales ont été offerts par la Ligue au CD87 et ont été répartis dans les 5 écoles de pétanque référencées (2 jeux par école à Arfeuille, St Yrieix, Rochechouart, Bellac et Limoges).

➤ ***Demandes Mairie :***

Concernant l'ajout de cailloux sur les terrains, la Ville de Limoges a répondu (après avoir donné un avis positif oralement) que le budget ne permettait pas, pour l'instant, une telle opération.

Remerciements à Eric REY qui a refait tous les carrés d'honneur et quelques terrains sur les travées avec le reste de cailloux qui se trouvait au boulodrome.

Une relance sera faite au service des sports concernant la réfection des terrains, qui sera de toute façon nécessaire pour l'organisation du championnat de France en 2019.

Un courrier leur a été adressé concernant l'éclairage insuffisant des terrains mais reste, pour l'instant sans réponse. Une relance va être envoyée.

Il a été évoqué, concernant le problème d'éclairage des terrains extérieurs au boulodrome, que le Comité pourrait prendre en charge la commande des projecteurs et les faire poser par les services de la ville. Certains y sont opposés. Le sujet sera traité lors de notre prochain Comité Directeur.

➤ ***Organisation des permanences à partir du 2 mai :*** à compter de cette date la permanence aura lieu tous les lundis de 14h à 19h. Un mail sera adressé aux clubs et l'information sera diffusée sur le site. Les inscriptions aux championnats ou tout autre document pourront être déposés dans la boîte aux lettres située à côté du portail à l'entrée du boulodrome.

➤ Une CB à débit immédiat a été commandée.

➤ Concernant le concours du 03/09/2017, co-organisé avec la société BIGSPORT, au Jardin d'Orsay, nous avons reçu l'arrêté permettant la sonorisation du site.

➤ ***Concernant l'atelier de tir en CDC F,*** il a été constaté que certaines équipes ont peint les boules en noir ou en blanc afin de différencier la boule à tirer. La différenciation entre « les boules claires » et « les boules foncées » se fait par la couleur naturelle du métal. Le fait de peindre les boules modifie les caractéristiques de la boule à tirer, il est donc interdit d'avoir recours à un tel procédé.

Fin de la réunion à 22h45

La Secrétaire : Myriam CHAUVIN

Le Président : Christian DEVAINE

Prochaine réunion au Boulodrome du Moulin Pinard le 12 juin 2017 à 19h, une convocation avec ordre du jour sera adressée au Comité Directeur par e-mail.